



COMITÉ DIRECTEUR DU 4 OCTOBRE 2014

COMPTE RENDU

Comité directeur

✓ **Présents**

Pascal Barre, Jean-Claude Bénintende, Claude Bredat, Bertrand Burlot, Jean-Louis Coste, Hélène Davit, Jean-Louis Debié, Alain Etienne, Jeff Fauchier, Véronique Gensac, Yves Gilles, Nicolas Lormeau, Jean-Claude Messmer, Sonia Ouldali, Jean-Pierre Pouleau.

✓ **Excusés**

Michel Appriou, Pierre Braems, François Duchesne Delamotte, Sébastien Harre, Rémy Kauffmann, Marc Lassale, Thomas Sénac.

✓ **Absents**

Philippe Joffres, Boris Ribreux, Jérôme Sorrel.

✓ **Pouvoirs donnés**

De Michel Appriou à Nicolas Lormeau,
De Pierre Braems à Jean-Claude Bénintende,
De François Duchesne de Lamotte à Jean-Pierre Pouleau,
De Sébastien Harre à Véronique Gensac,
De Rémy Kauffmann à Jean-Pierre Pouleau,
De Mars Lassale à Bertrand Burlot,
De Thomas Sénac à Jean-Claude Bénintende.

Invités

Dominique Jean - Jean-François Clapé - Pierre Demeyer

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves

Secrétariat : MAUREL Sophie – BEAUMONT Claude

22 votants : 15 membres présents + 7 pouvoirs.



ORDRE DU JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DU 4 OCTOBRE 2014

1. Tour de table et point d'information sur les réunions pendant la Coupe Icare
 - Commission Compétitions parapente
 - Assurances (rencontre avec l'assureur CHUBB)
 - Rencontre Nicolas Baldeck
2. Suivi des licences au 30 septembre 2014
3. Licences - assurances 2015 : finalisation des négociations avec l'assureur
4. Projet de recyclage des voiles : point d'étape
5. Projet politique de l'olympiade. Point à mi-étape. Déclinaison par :
 - comités nationaux ;
 - commissions transverses : sites, handi, développement durable, jeunes, sécurité.
6. Synthèse du bureau directeur stratégique des 13 et 14 septembre
7. Information sur la composition des listes haut niveau 2015
8. Approbation du compte rendu du CD du 24 mai 2014 vote
9. Point d'information sur la réforme territoriale
10. Préparation budget 2015 et convention d'objectifs
 - Points d'informations diverses
 - communication fédérale
 - laboratoire tests.

Jean-Pierre POULEAU, président de la FFVL, ouvre la séance en remerciant les 15 membres du Comité directeur ainsi que les invités présents.

Le secrétaire général, Bertrand BURLLOT est le maître de séance.

L'ordre du jour ayant été présenté, la réunion commence.





1. Tour de table et point d'information sur les réunions pendant la Coupe Icare

Tour de table

Sonia Ouldali – présidente de la commission Développement durable – présentera le sujet du recyclage des voiles dans le point prévu à l'ordre du jour de la séance. Elle signale que la ligne budgétaire de sa commission présente un solde créditeur de 1 800€.

Sonia représentera la fédération lors de la réunion « Club Sport et Développement Durable des fédérations sportives » prévue le 6 novembre 2014. Elle y sera présente en fin d'après-midi et le soir et souhaite savoir si quelqu'un pourrait représenter la fédération le matin.

Alain Etienne – soulève un problème que pourrait poser la multiplication possible des candidatures au Comité directeur dans nos statuts. Il suggère d'interroger Bruno Ferry-Wilczek sur le sujet.

Nicolas Lormeau – président du comité national Cerf-volant – reviendra sur le travail effectué pour sa discipline dans le point prévu à l'ordre du jour.

Jean-louis Coste – président de la commission des Assurances – abordera le sujet des assurances dans le point prévu à l'ordre du jour.

Hélène Davit – présidente de la commission Vie associative – regrette le peu de motivation pour sa commission. Elle propose de faire circuler les photos exposées sur le stand de la Coupe Icare. Il est décidé d'en informer les clubs via un courrier et un encart dans Nouv'ailes. Une aide pour valoriser les clubs au moment de la CFD est prévue. La commission a respecté le budget alloué.

Véronique Gensac – vice-présidente, présidente du comité national Parapente, en charge de Vol Passion – invite les ligues et les CDVL de faire part de leurs activités et initiatives afin de partager leurs expériences via le magazine fédéral.

La motivation au sein du comité national Parapente est un peu faible. Son travail va porter sur deux thèmes : l'analyse statistique des licenciés parapentistes et son évolution, et la préparation d'un diaporama sur la sécurité en parapente.

Sophie – DRH – indique que la licence 2015 est en ligne et que la préparation des rassemblements des moniteurs (RASMOS et convention kite) est en cours.

Jean-Pierre Pouleau – président de la fédération – indique qu'à mi-mandat, un équilibre s'est établi pour le bon fonctionnement de la fédération. Le Bureau directeur se réunit régulièrement. Il constate quelquefois une petite inertie entre les élus et la DTNe.

Yves Goueslain – DTN – excuse tout d'abord le membre du SNMVL, Pierre-Paul Menegoz, qui n'a pas pu se libérer pour cette réunion, puis fait un point rapide sur la DTNe :

- Jean-Jacques Doussat reprend doucement ses activités au sein de la DTNe – à mi-temps thérapeutique. En accord avec Jeff Fauchier il intervient à nouveau pour la commission Hand'Icare.
- Un nouveau cadre fédéral a été recruté cet automne : contrat à temps partiel en CDD de 9 mois renouvelable une fois. Sa mission est d'accompagner la ligue PACA sur ses projets. Le choix s'est porté sur Patrick Jolliet, parapentiste expérimenté (ancien entraîneur du pôle de Barcelonnette, directeur d'épreuve de championnat de France de parapente), candidat le moins impliqué dans le



milieu professionnel (a précisé Jeff Fauchier). Patrick Jolliet étant en mission à Gap, Yves Goueslain le présentera au Comité directeur lors d'une prochaine réunion.

- Yves Goueslain rappelle les prochains départs à la retraite de Gérard Delacote et Alain Girard.
- Il annonce le départ de Marc Rispoli à la fin de l'année. Il sera remplacé par Julien Garcia dans sa fonction d'entraîneur du pôle de Font-Romeu.

Bertrand Burlot – secrétaire général – indique que le travail ne manque pas et est intéressant. Il remercie Bruno Ferry-Wilczek de son aide pour répondre aux questionnements des structures suite à l'envoi des nouveaux statuts types.

Jeff Fauchier – président de la commission Handicare et de la ligue PACA.

En collaboration avec les communes concernées, le site de vol libre « Kennedy » a été aménagé pour les handicapés. Un article pour *Vol Passion* est en cours d'écriture.

Avec la Ville de Marseille, la ligue a mis en œuvre un projet ayant pour but d'initier des enfants déscolarisés au parapente.

Vient de se terminer à Leucate une formation Han'Icare couplée parapente et catakite. Il est prévu de travailler le relationnel avec le personnel accompagnant les handicapés afin d'améliorer les rapports humains entre passager et pilote biplaceur et mettre en évidence les améliorations à envisager.

La commission Hand'Icare a répondu aux questions de deux représentants de la DRJSCS concernant la fabrication du matériel et le fonctionnement des formations. L'objectif de la commission est de garder les prérogatives de la FFVL sur les formations Hand'Icare.

Une réflexion est en cours sur nouveau support handikite, plus léger et ludique que l'actuel catakite : une bouée gonflage avec un petit mât sur laquelle on accroche une aile de kite.

Jean-Claude Messmer – président de l'APL – rappelle que la réunion de l'APL est prévue en Normandie. Il est prévu d'aborder les sujets suivants : la réforme territoriale, le règlement intérieur de l'APL, la réforme de la RNC.

Claude Bredat – président de la commission Sécurité et technique – indique que la réunion annuelle de la commission Sécurité et technique est prévue le lendemain 5 octobre.

La commission a diffusé plusieurs alertes « sécurité » cette année. Alain Dedieu a écrit un article à paraître dans *Vol Passion* sur l'accidentologie en parapente entre 2010 et 2013.

Une réunion a eu lieu à Nice afin de voir comment intégrer dans la base de données européennes des accidents de parapente les données accident parapente fédérales.

Jean-Louis Debiée – président du comité national Delta – informe le Comité directeur que les assises du delta se tiendront à Aspres les 8 et 9 novembre.

Les deltistes sont peu nombreux et se pose le problème du fonctionnement régional du comité national Delta.

Le président de la commission Compétition delta a changé, est nommé à ce poste Pascal Lanser.

Jean-François Clapé – médecin fédéral delta – explique qu'en tant qu'enseignant il a la possibilité d'initier des thèses et est donc intéressé par les données de la base accidents fédérale afin d'en faire une analyse médicale.

**Yves Gilles – président de la ligue Languedoc-Roussillon.**

Cinq élèves ont intégré le pôle de Leucate à la dernière rentrée.

Les évènements organisés par la ligue comme le Mondial du Vent ont été réussis. Les compétitions sont nombreuses.

Il est très satisfait du travail d'Eric Wyss (conseiller technique).

Pierre Demeyer – président de la ligue PIDEF et remplaçant de Jérôme Sorrel au comité national Kite.

La convention nationale kite aura lieu bientôt (15 et 16 novembre). À noter que l'association AFKITE organise sa réunion juste avant.

Le comité national Kite sera présent au salon nautique (du 5 au 14 décembre) en association avec *Kite News*.

Jean-Claude Bénintende rappelle que si la fédération souhaite organiser l'évènement avec le partenaire il faut le contacter.

Dominique Jean – président de la commission Espaces de pratique.

La commission vivote un peu. Il est surpris de ne pas recevoir de dossier important comme par exemple de demande au CNDS.

Du retard est pris pour la base de données des sites : certaines fiches ne sont pas encore validées.

Un projet de rachat de terrains est en cours.

Un « Guide du gestionnaire de site de vol libre » a été rédigé par Jean-Marc Arduin à partir d'un document d'Hervé Masse. Il est disponible sur le site Internet de la FFVL à

<http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Cns1413%20-%20Doc%20gestionnaires.pdf>

Véronique Gensac suggère qu'un article soit publié dans Vol Passion pour en faire la promotion. Bertrand Burlot propose que l'information soit disponible dans le « Vade-mecum à l'usage du président de club ».

Point d'information sur les réunions pendant la Coupe IcareRéunion de la commission Compétition parapente – Véronique Gensac.

La grande réunion annuelle de la commission Compétition se déroulera en Novembre à Valence.

La commission s'est toutefois réunie comme à son habitude à Saint-Hilaire.

Lors de cette réunion un débat a eu lieu concernant la validation des traces en CFD et le respect des règles de l'espace aérien. Par ailleurs, l'arrivée de la catégorie de voile « classe compétition » demande une adaptation des règlements.

Concernant la géo-localisation en temps réel, la commission a fait appel à un prestataire « Air tribune » pour lequel le retour est bon. Il est prévu de faire un point sécurité dans les compétitions au mois de novembre.

La commission se pose la question d'augmenter ou pas le prix de la carte compétition afin de financer les projets qui ont un coût. Deux règlements de compétition seront au vote du prochain comité directeur.

Le DTN revient sur le sujet de la géo-localisation. Ce système a également été utilisé lors du CdM de delta à Annecy. Le projet de faire appel à un prestataire, notamment Air Tribune, se concrétise. Toutefois le projet fédéral sur lequel a travaillé Julien Garcia (conseiller technique de la FFVL) a son utilité pour les validateurs de la CFD et les personnes donnant des avis dans les CRAGALS. D'autre part, il insiste



sur le fait que nous devons garder notre expertise et rester propriétaire de nos traces. Il est donc nécessaire de négocier un contrat avec le prestataire.

Assurances (rencontre avec l'assureur CHUBB) – Jean-Louis Coste

Concernant le contrat en responsabilité civile, une importante négociation s'est déroulée avec la compagnie Catlin du fait d'un mauvais rapport S/P (sinistres/primes) dû à un accident grave en biplace parapente et provisionné à 1.2 million d'euros. Au final la compagnie a augmenté nos tarifs de 22%.

Jean-Louis Coste fait remarquer que l'accidentologie est importante dans l'activité biplace à proportion de 1/3 pour les associatifs pour 2/3 chez les professionnels. Il indique qu'il serait important dans le cas de dommages corporels du passager de pouvoir diligenter rapidement une enquête afin de déterminer sans retard les conséquences de l'accident pour le passager et l'éventuel impact sur le contrat en responsabilité civile.

Les accidents en kite sont des collisions peu graves résultant du non respect des règles de priorité.

Concernant l'assistance rapatriement, la fédération a négocié un nouveau contrat plus avantageux que le précédent. Mais les tarifs, en fonction du rapport sinistres sur primes risquent de ne pas être maintenus l'année prochaine.

Il précise que le rapatriement n'est pas systématique à la demande du pilote : la décision est du ressort de la compagnie en concertation avec l'équipe médicale sur place qui évalue si l'état du pilote nécessite ou pas un rapatriement sanitaire.

En 2015, les pilotes biplaceurs pourront souscrire une assistance rapatriement pour leurs passagers. Yves Goueslain indique que l'option assistance rapatriement contient une garantie secours, qui peut s'avérer importante lorsqu'on évolue sur le domaine skiable de nos montagnes.

Concernant l'individuelle accident, la commission des Assurances a rencontré la compagnie d'assurances CHUBB pendant la Coupe Icare. L'échange a été positif.

La compagnie nous a fait part de son analyse statistique : beaucoup de dossiers sont ouverts, peu d'entre eux font l'objet d'indemnisation.

La statistique est tendue. Les tarifs sont maintenus en 2015 mais il faut envisager une augmentation en 2016, de l'ordre de 10 à 20 %. Des discussions auront alors lieu au sein de l'UFEGA afin de déterminer quelles seront les fédérations impactées par cette augmentation. Pour l'instant le RSA a le plus mauvais S/P jamais observé. La FFVL et la FFPLUM sont les plus consommateurs d'individuelle accident mais restent en retrait du point de vue du rapport S/P.

Un constat est fait en matière d'accidentologie : on dénombre plus d'accidents chez les pilotes les plus expérimentés.

Jean-Louis Coste indique au Comité directeur le calendrier concernant les prochains contrats d'assurance :

- 30 juin 2015 – définition de l'appel d'offre
- 31 décembre 2015 – envoi de l'appel d'offre
- 30 avril 2016 – choix des assureurs pour mise en œuvre au 1^{er} octobre 2016.

Rencontre Nicolas Baldeck

Nicolas Baldeck utilise le RASP (modèle météo dédié au vol libre) sur son site <http://www.meteo-parapente.com/> ; les prévisions en sont accessibles à tous gratuitement. Il se sert pour cela de données météo américaines en accès libre, en raison du coût de la base de données AROME de Météo France.



Météo France, cherchant à se démarquer de ses concurrents sur le Net, a proposé à Nicolas Baldeck une collaboration en échange de l'utilisation de la base « AROME ».

Le développement du nouveau projet est évalué à environ 20 000 € et la maintenance à 5 000 €/an. Le service serait mutualisé au sein du CNFAS. Le but est de fournir au licencié d'une fédération aéronautique l'accès gratuit au site météo.

Jean-Louis Debiée indique qu'il faut voir comment contractualiser le projet.



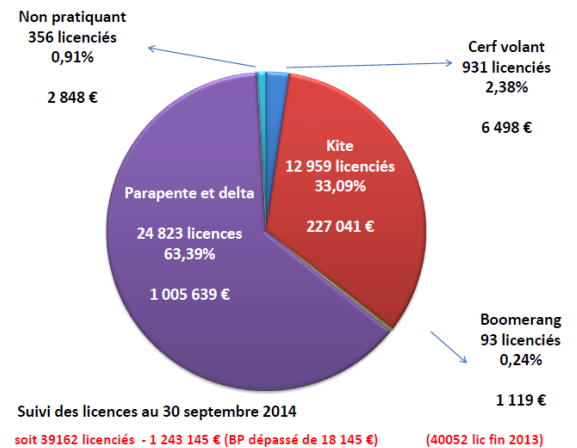
2. Suivi des licences au 30 septembre 2014

Sophie visionne un graphique récapitulatif des licences souscrites au 30 septembre 2014.

À cette date nous comptons 39 162 licences, dont 63 % en parapente/delta et 33 % en kite.

Nous constatons une baisse de 2 % du nombre de licenciés par rapport à fin décembre 2013. Toutefois il faut prendre en considération que la licence automne a été supprimée et que la licence 2015 débute au 1^{er} octobre 2014. Pour information, les souscriptions de licence en automne 2013 correspondent à environ 2 000 licences.

Du point de vue financier nous constatons une augmentation de 18 145 € (net d'assurances) par rapport au budget prévisionnel.





3. Licences - assurances 2015 : finalisation des négociations avec l'assureur

Ce point détaillé par Jean-Louis Coste dans son compte rendu des réunions à Saint-Hilaire.



4. Projet de recyclage des voiles : point d'étape

Sonia Ouldali visionne la note de présentation envoyée au CD.

La ligne budgétaire de la commission du Développement durable présente un crédit de 1 800 €, en raison du fait que la FFPLUM a maintenu sa participation au projet de recyclage des voiles.

Un rapport de faisabilité du recyclage des voiles a été rédigé.

Deux pistes de recyclage sont mises en évidence :

- Le réemploi pour fabrication d'autres objets, pour lequel il conviendrait de mettre en place un scénario de collecte à moindre coût pour les deux parties : donneur et receveur.
- Le « compoundage », filière de refusion pour des utilisations en plasturgie (création de matières plastiques pour pièces sous capot, industrie automobile, industrie électrique...) et pour laquelle on attend le résultat de tests. Il faudrait que l'opération s'autofinance, et convenir avec la société comment effectuer la collecte et son transport.

À noter qu'il existe une filière, organisée par Catherine Mouligné, qui consiste à récupérer les voiles encore en état de voler et les faire réviser pour les envoyer par exemple à Madagascar où elles sont réutilisées par des parapentistes. Il faudrait alors bien différencier les deux filières dans notre communication.

Les constructeurs ont été associés à la démarche.

Sonia indique que si le compoundage s'avère trop difficile à mettre en œuvre, nous ne pourrions pas obtenir de subventions sur la seule piste du réemploi.

Il est indispensable de communiquer sur la nécessité de préparer le matériel à recycler (désuspentege des voiles), et pour mettre en contact les demandeurs de matériel avec les donneurs potentiels : mise en place d'une base de données des demandes. Hélène Davit propose de faire des photos des objets réalisés.

Il faut attendre le résultat des tests en cours pour le compoundage avant de prendre une décision.

Sonia Ouldali remercie les membres du Comité directeur pour leurs encouragements, et les tiendra informés du résultat des tests ainsi que sur l'aspect économique du projet.





5. Projet politique de l'olympiade ; point à mi-étape.

Jean-Pierre Pouleau invite les présidents des comités nationaux et les responsables de commission à s'exprimer sur leurs projets.

Commission des Espaces de pratique – Dominique Jean

La technique avance.

Concernant l'aspect humain, la commission est chronophage. Les bénévoles s'essouffent. La commission élargie aux RRS est étonnamment muette et souffre d'un manque d'anticipation et de connaissance des dossiers. Les conseillers techniques s'en trouvent surchargés. Certains dossiers pourraient être gérés localement.

La modification des modalités de reversement va sans doute impacter la commission. Jean-Pierre Pouleau intervient pour rappeler que l'APL est force de proposition mais ne décide pas. L'objectif est de savoir ce que deviennent les sommes allouées.

Interrogés sur les retours suite à subventions, Dominique Jean répond qu'ils ne sont pas systématiques et qu'il n'en reçoit pas pour la part contractualisée des subventions.

Jean-Claude Messmer rappelle que le débat est à l'ordre du jour de la prochaine APL.

Alain Etienne invite les membres du comité Directeur à consulter le document rédigé à l'attention des gestionnaires de sites.

Comité national Cerf-volant (CNCV) – Nicolas Lormeau

Nicolas Lormeau visionne le point du comité national Cerf-volant à mi-olympiade.

Ce comité, créé en 2013, continue à travailler pour faciliter l'accès des jeunes au cerf-volant. Il a participé aux festivals de Dieppe, Berck et prochainement Fréjus.

Il a développé de nouveaux formats de compétitions. La coupe d'Europe devrait être organisée en France en 2015. Il souhaite également accueillir la coupe du monde de cerf-volant freestyle en mai 2015.

Il projette également de nouvelles formations.

Les assises du CNCV sont annulées parce qu'il n'y a plus la demande.

Jean-Pierre Pouleau remercie Nicolas Lormeau pour le travail effectué. Véronique Gensac renchérit en remerciant pour les articles pour *Vol Passion*.

Pour répondre au questionnement du DTN au sujet du championnat d'Europe, Nicolas Lormeau informe le Comité directeur que le projet est récent et qu'il est en attente d'informations de la part de la municipalité candidate pour cette organisation. Il précise qu'il n'existe pas de fédération internationale, ce qui laisse peu de possibilités de subvention de la part du ministère. Yves Goueslain (DTN) indique que le dossier de la convention d'objectifs doit être déposé la semaine suivante.



Comité national Delta (CND) – JL Debiée

Jean-Louis Debiée visionne un point du CND.

Ce comité souhaite faire évoluer les relations de la FFVL avec ses structures. Les deltistes ne sont pas assez nombreux pour être bien représentés dans les régions et dans les commissions transverses. Une réflexion va être lancée lors des assises du CND.

Concernant la sécurité, un indicateur spécifique CND a été mis en place pour l'accidentologie en delta. Par ailleurs, le delta captif (outil d'initiation) a été testé.

Le site Internet du delta, dont l'arborescence est dépassée, va être remanié.

L'ambition du CND est que les deltistes soient plus nombreux en fin d'olympiade.

Le plan d'action prévoit :

- La dynamisation et la mise en réseau des écoles delta, voire la création de nouvelles écoles (associatives ou professionnelles) ;
- La formation d'animateurs, de moniteurs fédéraux, de moniteurs BP et de DE ;
- La communication et la promotion de la pratique (par exemple sortie de films promotionnels delta/championnats du monde d'Anney utilisés comme vecteur de communication) ;
- concernant la compétition, la mise en place d'une incitation financière à communiquer (part de la subvention FFVL/CND conditionnée à l'obligation de promotion lors d'une compétition).

La rédaction d'un règlement intérieur est en cours. Ce travail est à finaliser/formaliser pour les assises 2014.

Jean-Louis Debiée salue les bons résultats de l'équipe de France de delta.

Le DTN observe que le challenge du CND est complexe : le défi de redynamiser une activité est difficile.

Le delta compte environ 950 pratiquants (1^{er} pratique) et 1 800 en pratique secondaire. 14 structures d'enseignement sont affiliées à la FFVL dont seulement une professionnelle, les autres étant toutes des clubs-écoles.

Comité national Kite (CNK) – Pierre Demeyer

Pierre Demeyer présente une approche quantitative de l'activité kite.



Le budget 2014 est d'un montant identique à celui de 2013 : 236K€ dont 150 K€ sont financés par le partenaire.

En 2014 le comité national Kite a décidé un fort investissement sur les PES et la formation. Quatre PES sont en place : Dunkerque, Leucate, Quiberon et Hyères. Ceci entraîne une baisse significative sur les écoles, le collectif France et le handi.

Le kite représente environ 34 % des licenciés dont la moitié d'entre eux se licencient dans essentiellement quatre ligues : PACA, LANGUEDOC-ROUSSILLON, BRETAGNE et PAYS DE LOIRE. La tendance est stable sur les trois dernières années. Pour relancer la prise de licence il faut définir :

- comment se situe la FFVL face à la concurrence,
- quelles sont les ligues en perte de vitesse afin de savoir où concentrer les efforts,

En 2015 le CNK se propose de consolider ce qui fonctionne bien, investir sur les jeunes, notamment au niveau du recrutement des jeunes du plan excellence sportif dans l'association, entre autres par la mise en place de stages.

Eric Wyss va faire le bilan des PES.

Jean-Louis Coste fait remarquer qu'au regard du potentiel, peu de pratiquants du kite se licencient. Concernant la concurrence de l'AFKite, Pierre Demeyer annonce que leur réunion devrait se dérouler juste avant la convention kite prévue les 15 et 16 novembre. Ce réseau est séducteur du fait du contrat d'assurance qu'il propose, moins cher et valide de date à date.

Le DTN souligne qu'il est intéressant d'observer le taux de fidélisation des pratiquants. Il est de 10 % en kite (40 % en parapente). La FFVL doit améliorer la relation avec les nouveaux adhérents du kite afin de les fidéliser, notamment à travers les écoles affiliées à la FFVL. Toutefois, il est constaté un important taux de remplacement au sein des clubs. Pour exemple, l'AKIF, club de Pierre Demeyer, renouvelle l'ensemble de ses licenciés tous les trois ans. Les pratiquants continuent de kiter sans pour autant se licencier.

Selon Jeff Fauchier, en ligue PACA, la fidélité des licenciés peut s'expliquer par le fait que des espaces de pratique ont été menacés et bien défendus par la FFVL.

Pierre Demeyer conclut en évoquant le devenir du kite à la FFVL à la fin olympiade. Le CNK maintient sa trajectoire avec la même énergie.

Comité national Parapente (CNPP) – Véronique Gensac

Véronique Gensac salue le travail effectué par Pierre Demeyer pour le kite et se propose de le reproduire pour l'activité parapente. Un tableau de bord de l'évolution des licences pour toutes les activités est prévu.



Au contraire du CND, le CNPP a des difficultés à s'organiser en raison du nombre important des parapentistes et de leur diversité : débutants, pilotes confirmés, pratiquants de la mini-voile, etc.

Un diaporama sécurité est en cours de finalisation.

Commission Sécurité et technique – Claude Bredat

Claude Bredat rappelle brièvement le projet de la commission pour l'olympiade :

- observatoire permanent de l'accidentologie veille et analyse ;
- amélioration des outils de prévention, de gestion et de partage d'alerte ;
- amélioration de la communication ;
- optimisation des règles liées à la sécurité dans tous les domaines (compétition, formation).

Concernant l'accidentologie, des messages d'alerte sécurité ont été envoyés aux pratiquants. Alain Dedieu a rédigé un article à paraître dans *Vol Passion* sur l'accidentologie entre 2010 et 2013. Claude Bredat regrette que l'analyse de l'accidentologie de 2013 arrive tardivement.

Concernant les outils de prévention, le labo test sous l'impulsion de Jean-Claude Bénintende se remet en action ; la BNDA a été réactivée sans succès ; la simplification des déclarations d'accident est en cours.

L'information des pratiquants s'est faite à travers des alertes « Aigle futé », des messages SMS, des autocollants « bien attachés ? » pour les biplaceurs et des bulletins sécurité kite.

Pour optimiser les règles de sécurité, la commission va travailler sur la demande de la commission Compétition d'une déclaration d'incident ou d'accident en compétition simplifiée. La commission incite à former les pilotes à la sécurité par des stages « école ». La boutique FFVL a mis en vente le manuel « facteurs humains ». Des journées « sécurité kite » ont été mises en place.

Commission Hand'Icare – Jeff Fauchier

Jeff Fauchier remercie la FFVL pour son soutien et en particulier Jean-Claude Bénintende.

Il fait part au Comité directeur de son inquiétude concernant le positionnement du partenaire à l'avenir.

La flotte de catakites fédérale possède deux plates-formes en Atlantique et deux autres en Méditerranée. Une des deux plates-formes d'Atlantique va redescendre en Méditerranée, à Leucate en ligue Languedoc-Roussillon.

Commission Jeunes – Véronique Gensac

Cette commission est un peu en difficulté du fait de la défection de Boris Ribreux.





6. Synthèse du bureau directeur stratégique des 13 et 14 septembre

Les points abordés lors du bureau directeur stratégiques sont listés ci-dessous. Un compte rendu détaillé sera adressé au Comité directeur.

- Assurances en présence du courtier (Christine Gervais) afin de préparer la réunion avec la compagnie Catlin au sujet du contrat en responsabilité civile.
- Kite.
- L'APL son règlement intérieur et les ressources humaines et financières des ligues.
- Réforme territoriale.
- Organisation générale de la fédération :
 - o fonctions des instances dirigeantes => simplifier la gestion par activité
 - o Besoins en personnes ressources
 - o mise en place de la verticalité qui ne peut pas s'appliquer à toutes les activités
 - o Nécessite d'un meilleur accompagnement des élus en début de mandat
 - o Tableau de bord à mettre en place
- Communication.



7. Information sur la composition des listes du haut niveau 2015

La clôture des listes du haut niveau est prévue pour la fin de la semaine 42.

L'an dernier, le ministère a permis au kite d'accéder au haut niveau sans pour autant augmenter le quota de sportifs. Trois sportifs du kite ont pu intégrer le haut niveau.

Cette année une réforme du haut niveau est en cours, son objectif final est la diminution du nombre de sportifs sur les listes. Les nouveaux critères de sélection sont drastiques. De ce fait la notion de quota disparaît. Le kite fait donc partie des disciplines de haut niveau au même titre que le parapente et la FFVL pourrait doubler son effectif de sportifs de haut niveau cette année de par les résultats de ses compétiteurs à l'international.

Nous sommes en difficulté pour le delta qui ne remplit pas le critère d'universalité (nombre de pays en compétition) exigé par le ministère. Toutefois, des sportifs deltistes pourraient être inscrits sur la liste du haut niveau.

À la demande d'informations de Nicolas Lormeau sur les critères d'inscription au haut niveau, le DTN explique qu'il s'agit d'un dispositif français, notamment d'aide financière et d'accompagnement de l'État.



8. Approbation du compte rendu du CD du 24 mai 2014 vote

La modification proposée par Sonia Ouldali a été prise en compte par Sophie.

Vote 1	nombre de votants 22
Voté à l'unanimité	



9. Point d'information sur la réforme territoriale

Véronique Gensac visionne le document transmis aux membres du comité directeur.

La réforme a déjà commencé par la création de métropoles, ce qui implique dans ce cas la suppression des conseils généraux concernés.

La réforme est prévue en deux temps.

1. La nouvelle carte des régions doit être votée avant la fin de l'année.
2. La répartition des compétences des collectivités territoriales : cette partie est la plus complexe et la plus importante de la réforme.

La compétence générale va être supprimée. La collectivité aura un niveau de compétence. Les doublons de compétence entre région et département ne seront plus possibles.

À l'horizon 2025 les départements seront vidés de leur contenu.

Sur la partie tourisme et sport, le projet de réforme reste flou, mais il y aurait une possibilité de délégation aux départements ou aux communautés de communes.

Yves Gilles pense que la carte des régions ne sera pas votée dans l'immédiat. Alain Etienne, lui, est d'avis qu'elle sera votée mais que la mise en place des compétences sera plus longue.





10. Préparation du budget 2015 et de la convention d'objectifs

Yves Goueslain rappelle aux membres du Comité directeurs qu'il doit envoyer le plan d'action avec son financement pour la convention d'objectifs

Les membres du Comité directeur doivent donc transmettre leur budget prévisionnel 2015 pour la réunion du Bureau directeur du 15 janvier. Leur budget doit rester constant par rapport à celui octroyé en 2014.

Le budget prévisionnel fera l'objet d'une question à l'ordre du jour du Comité directeur de février 2015.

11. Points d'informations diverses

Calendrier fédéral

COMITÉ DIRECTEUR

- 13 décembre 2014 - Clichy
- 7 février 2015 - Lyon
- 30 mai 2015 - Lyon

RÉUNION DU BUDGET

- 17 janvier 2015 - Lyon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 21 ou 28 mars 2015 - Clichy => à confirmer

RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES DU BD

- 20 octobre 2014
- 3 novembre 2014
- 17 novembre 2014
- 1^{er} décembre 2014
- 22 décembre 2014
- 5 janvier 2015
- 16 février 2015
- 2 mars 2015
- 16 mars 2015
- 13 avril 2015
- 27 avril 2015
- 11 mai 2015



Communication fédérale

Gérard Lochard, président de la commission, a démissionné.

La commission Communication sera pilotée directement par le président de la fédération.

Les difficultés évidentes constatées portent sur la rédaction de Nouv'ailes, le site Internet et l'évènementiel.

Il est prévu de recruter une personne en contrat à durée déterminée de six mois. Jean-Pierre Pouleau va diffuser la fiche de poste. Véronique Gensac suggère que l'embauche soit faite pour l'AG de la fédération.

Concernant le site Internet, il faudra faire appel à un prestataire. Toutefois, Véronique Gensac souligne que la fédération doit réfléchir à son arborescence et son contenu.

Laboratoire de tests.

La certification du laboratoire de tests est en cours. L'Allemagne demande que les voiles soient homologuées par un laboratoire certifié. Il en ressort donc une mainmise de l'Allemagne et des constructeurs allemands sur le dispositif. Cette hégémonie agace de plus en plus certains constructeurs. La PMA (Association des fabricants de parapente) a demandé à un juriste international d'analyser le dispositif imposé par l'Allemagne et prépare un courrier à l'attention de l'État allemand.

Les constructeurs sont intéressés par le laboratoire de tests français mais souhaiteraient que le celui-ci soit plus indépendant de la FFVL.

Une réflexion est en cours sur l'opportunité de suspendre pour l'instant le projet de certification du laboratoire de tests en attendant la réponse des Allemands à la requête de la PMA.

L'implantation du laboratoire en Pyrénées pose question alors qu'une grande partie de l'activité est concentrée en Rhône-Alpes.

Direction CNK

À la demande de Jean-Pierre Pouleau, Pierre Demeyer quitte la salle un instant.

Jean-Pierre Pouleau propose aux membres du Comité directeur d'officialiser le remplacement de Jérôme Sorrel à la présidence du comité national Kite par Pierre Demeyer.

Jérôme Sorrel reste bien entendu membre du Comité directeur et Pierre Demeyer n'a pas droit de vote au CD.

Vote 2

nombre de votants 22

Voté à l'unanimité



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h et les participants remerciés.